

" et ne devient énergique qu'à force de grain. " Ou bien encore, d'avoir répété après M. L. Hervé " qu'il importe de procéder avec une lente gradation à cette transformation, parce que le percheron ne possède peut-être pas une aptitude complète et acquise dès aujourd'hui à s'acclimater dans le milieu qui est naturel à la race canadienne—qu'il y a une question délicate que l'expérience seule peut résoudre, et qu'il importe d'expérimenter avec une grande réserve. "

Comment M. Pilote a-t-il pu dire de telles choses, lui qui savait si bien que le savant rédacteur de la *Revue agricole* avait appuyé de sa " haute " recommandation l'importation du cheval percheron, et " qu'il avait eu le plaisir de voir six de ces magnifiques étalons laisser la France pour régénérer notre espèce chevaline. " Nous conseillons à M. Pilote de ne plus risquer, à l'avenir, une opinion quelconque, fut-elle appuyée des meilleures autorités, sans s'assurer auparavant de l'agrément et surtout de la haute recommandation de M. Perrault. Cette recommandation lui vaudra toujours un brevet d'infaillibilité.

M. Perrault est fier de ces six percherons que le Canada possède aujourd'hui grâce à sa " haute recommandation. " Il serait bien embarrassé si on lui demandait la preuve authentique de la pureté de la race de ces animaux.

Un agriculteur reproche à M. Pilote " d'avoir mal choisi l'opportunité de condamner en termes si tranchants et aussi cruels pour certaines sociétés d'agriculture, le cheval percheron, comme animal de race. Il devait, suivant lui, au moins laisser venir les données de l'expérience dans les entreprenants comtés qui l'ont importé. Le résultat de cette étude pourrait bien dégoûter nos éleveurs et les priver de tous les avantages d'une acquisition aussi onéreuse que celle du percheron. Le comté de Beauharnais qui doit tant à l'importation du clyde, pourrait dans quelques années, comme les comtés de l'Assomption et de Verchères, nous offrir des faits qui mettraient en doute, pour ne rien dire de plus, le fondement des renseignements du Directeur de l'école de Ste. Anne. Il nous semble qu'on n'aurait dû les communiquer que sous certaines réserves, propres à ne pas empêcher le succès des importations déjà faites. "

Nous avons lu nous-mêmes avec beaucoup d'attention le rapport de M. Pilote, sans pouvoir y découvrir " les termes tranchants et cruels " qu'on lui reproche à l'adresse de certaines sociétés d'agriculture. Ce n'est pas être tranchant ni cruel que d'exposer des faits admis par les hippologues les plus autorisés, et de citer à l'appui d'une opinion des noms qui font autorité. M. Pilote ne paraît pas avoir fait autre chose. Quant à la question d'opportunité, il nous semble que le reproche n'est pas plus fondé. Fallait-il donc attendre que toutes les sociétés d'agriculture eussent fait leurs importations au risque de perdre leur argent ?

M. Perrault dit que nous avons six percherons importés. Cela n'est-il pas suffisant pour fournir des données certaines, capables de guider les éleveurs et les sociétés d'agriculture désireuses de faire de nouvelles importations ? Oui, sans doute, cela suffit pour le moment. Avant de pousser les sociétés à de nouvelles dépenses, il est bon de voir ce que l'argent dépensé a déjà produit. Quand cet examen sera fait, si l'importation est trouvée avantageuse, chacun se remettra à l'œuvre avec la certitude du succès. Ce n'est pas décourager les sociétés que de leur dire : attendez un peu, n'allez pas si vite. Voyez ce que d'autres ont fait avant de vous engager dans une entreprise si dispendieuse. Ne serait-ce pas au contraire les exposer à de cruels désappointements, que de les laisser suivre une voie hasardeuse et pleine de dangers ? En cas d'insuccès, le découragement qui en serait la conséquence serait sans remède.

Ces conseils de prudence, M. Pilote les avait sans doute en vue en terminant son rapport par ces paroles que M. Perrault n'a pas assez remarquées : " En zootechnie comme en agriculture, il n'y a que les faits qui puissent inspirer confiance et amener les améliorations voulues. Or ces faits existent. Nous avons sous la main quelques éléments d'une expérience qu'il serait bon de recueillir. Plusieurs sociétés d'agriculture ont importé des percherons. Les produits de ces animaux auront acquis assez de développements l'automne prochain pour offrir des sujets d'observations et d'études d'un grand intérêt. Chaque société devrait faire examiner tous ces poulains par des hommes compétents, également fort sur la théorie comme sur la pratique, et surtout sans parti pris. Ceux qui veulent avoir des percherons aimeront sans doute à connaître leur valeur comme reproducteurs avant de faire de grandes dépenses. La chambre d'agriculture elle-même pourrait favoriser cet examen. En agissant ainsi on saura bientôt à quoi s'en tenir. "

Les sociétés d'agriculture qui ont importé des reproducteurs de choix ont bien mérité de la cause agricole. L'initiative courageuse qu'elles ont prise leur fait beaucoup d'honneur. M. Pilote le reconnaît sans doute autant que qui que ce soit. La société de Beauharnais surtout s'est distinguée entre toutes les autres. Son clyde a laissé, dit-on, des descendants de valeur. Mais il ne s'en suit pas de là qu'il en sera de même du percheron. Le clyde est une race comparativement plus ancienne que le percheron d'aujourd'hui, et par conséquent plus fixe. Or c'est la fixité qui fait toute la valeur d'un reproducteur.

Un agriculteur fait observer à M. Perrault que " rien n'est plus facile, dans le Bas-Canada, que de se brûler les doigts dans les opérations agricoles en grand, et surtout dans l'élevage. Il y faut beaucoup de prudence pour arriver à un rendement utile et profitable. " Le rédacteur de la *Revue* qui a l'expérience de toutes ces choses, ne devrait pas se fâcher contre M. Pilote qui après tout, n'a eu d'autre tort que celui d'avoir empêché les importateurs de percherons de se brûler les doigts.

#### Petite chronique agricole

Durant la dernière quinzaine de ce mois nous avons joui d'une température vraiment printanière, sauf toutefois par-ci par-là quelques vents de nord-est toujours désagréables. Il s'en est néanmoins rencontré certains jours ressemblant à ceux de la fin de mai. Patience, en peu de jours nous aurons tous les agréments de la belle saison.

Nous ne voyons plus de neige si ce n'est dans quelques coins de rochers protégés par l'ombre. Les champs s'ouvrent presque partout à la culture. La terre paraît désireuse de se parer de son manteau de verdure. Présentement dans le comté de Kamouraska bon nombre de cultivateurs ont déjà enssemencé jusqu'à 20 et 30 minots de grain. Il va s'en dire que ce sont les plus diligents, ceux qui l'automne dernier ont su profiter de la saison des labours, car quant aux autres, ils sont à attendre les pluies et la chaleur avant de pouvoir commencer. Heureux encore si à la vue du bon exemple de leurs voisins ils prennent la résolution de les imiter l'automne prochain. En agriculture comme en toute chose, la lenteur et la négligence sont toujours funestes. N'ayant aucun contrôle sur les éléments, c'est sagesse et prudence que de profiter de la saison favorable quand elle se présente. En expiation de leur faute les retardataires pourraient fort bien se trouver dans la nécessité de ne pouvoir commencer leurs travaux avant le milieu de mai.

On nous informe que les deux dernières semaines ont été tout à fait favorables à la récolte du sucre.